



**MAIRIE**  
**64 290 LASSEUBE**

Tél : 05.59.04.22.67  
Fax : 05.59.04.24.34  
e-mail : mairie@lasseube.fr

Lasseube, le 27 octobre 2016

Le Maire

à

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux

**Objet** : Réunion du Conseil Municipal n°8/2016

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra  
**Mercredi 2 novembre 2016 à 20h30 à la Mairie de Lasseube.**

➤ **ORDRE DU JOUR** :

1. Réalisation d'un emprunt,
2. Questions diverses.

**Le Maire,**

**Jean-Louis VALIANI**

**PROCES-VERBAL****DE LA SEANCE 08/2016 DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 02 novembre 2016 à 20h30**

Convocation : 27 octobre 2016

L'an deux mil seize et le deux du mois de novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Jean-Louis VALIANI, Maire.

**Présents** : Joëlle FABRE, Patrick PORTATI, Joëlle LACAZETTE-JACOB, Claude PIDOT, Marianne PAPAREMBORDE, Hervé MADEO, Marie-Chantal BIRAN, Laurent KELLER, Serge GUILHEM-BOUHABEN, Anne-Lise COUSSO-PARGADE, Aude LAGREULA, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES, Marion KELLER, Henriette ALEGRE-PRAGNERE, Franck REMAZEILLES, Séverine BOURDET-PEES, Cédric LAPRUN

**Absents ayant donné pouvoir** : René CABRERA qui a donné pouvoir à Jean-Louis VALIANI,

**Secrétaire de séance** : Aude LAGREULA

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus Madame Corinne NALEPA, nouvelle correspondante de presse du quotidien La République des Pyrénées, qui sera secondée par Madame Dominique ROUS

**I – FINANCES LOCALES : REALISATION D'UN EMPRUNT (DELIB. N°2016/81)**

Monsieur LAPRUN prend la parole et demande qu'une clause suspensive soit mentionnée s'agissant de deux projets.

Monsieur le Maire et Monsieur MADEO lui expliquent que les propositions faites par la banque étaient nettement plus avantageuses que de réaliser deux prêts.

Monsieur LAPRUN justifie son vote par le fait qu'il s'est toujours opposé à l'implantation du CIS sur la parcelle Pourtau car inadaptée en terme de sécurité.

Le Maire informe que pour les besoins de financement des travaux d'aménagement de la Plaine d'activités, de l'achat du terrain "Bascourret" destiné à accueillir la maison de santé, et des travaux de Voies et Réseaux de ce terrain, il convient de réaliser un emprunt de 500 000 €.

Il propose de retenir l'offre de financement du Crédit Agricole aux caractéristiques et conditions ci-dessous exposées:

- Montant: 500 000 €
- Durée: 20 ans
- Taux: 1,19% fixe
- Périodicité de remboursement: annuelle
- Montant de l'échéance constante: 28 240,66 €
- Frais de dossier: 600€

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'avoir recours à l'emprunt pour le financement des travaux d'aménagement de la Plaine d'activités, de l'achat du terrain "Bascourret" destiné à accueillir la maison de santé, et des travaux de Voies et Réseaux de ce terrain, aux conditions ci-dessus exposées,



- 
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole,
  - **PRECISE** que les échéances de remboursement de cet emprunt seront prévues au budget primitif de l'exercice.

**VOTES : 19          POUR : 15          CONTRE : 4          ABSTENTION : 0**

**II - QUESTIONS DIVERSES :**

- **Maison de santé** réunion publique le 8 novembre à 20 h 30 à la Maison pour tous.
- **Les SEUVETONS :** le samedi 29 octobre les 31 ans du groupe ont rassemblé les lasseubois pour une très belle fête avec spectacle et repas.
- **Le Duo JATEKOK** piano à 4 mains, s'est produit à l'église le 28 octobre pour le plaisir des mélomanes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55**